

# Fiche récapitulative d'organisation de la sécurité

## Informations générales sur la manifestation

### 1. Nom de la manifestation

.....

### 2. Lieu (*joindre un plan si nécessaire*) :

.....

3. Date : ...../...../..... Horaires :.....

### 4. Nom et qualité de l'organisateur

.....

### 5. Coordonnées de l'organisateur

Adresse :

.....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Courriel :.....@.....

### 6. Nature de la manifestation :

.....

.....

Accès payant :        oui         non

### 7. Fréquentation maximale attendue (*en nombre de personnes*)

\*simultanément :.....personnes

\*cumulativement :.....personnes

### 8. Aménagement du lieu d'accueil

\*chapiteaux oui  non         ► Si oui, nombre ..... surface .....

\*gradins    oui  non         ► Si oui, nombre ..... surface .....

► précisez les lieux d'implantation (*à mentionner sur un plan*)

\*installations électriques    oui  non         \*éclairage        oui  non

\*sono                                oui  non         \*chauffage        oui  non

### 9. Effectif du personnel concourant à la réalisation de la manifestation

.....personnes

### 10. Précisions sur le public attendu (*moyenne d'âge, présence de mineurs non accompagnés*)

.....

.....

### 11. Programmation des activités prévues (*joindre le planning détaillé si nécessaire*)

.....

.....

.....

## Organisation de la sécurité

### 12. Nom et qualité du responsable de la sécurité

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....      Courriel : ..... @.....,.....

Mesures spécifiques à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la manifestation :

.....  
.....

### 13. Service d'ordre

\*service d'ordre interne      oui  non       ► si oui nombre de personnes .....

\*recours à une société privée oui  non       ► si oui nombre d'agents : .....

\*points de contrôle et de filtrage prévus oui  non       ► si oui, nombre : ..... (à matérialiser sur une carte)

\*exercice de rondes de surveillance oui  non

*Rappel : les agents de sécurité ne peuvent réaliser qu'une inspection visuelle des sacs et colis : ils ne peuvent les fouiller qu'avec le consentement des propriétaires. Le refus de se soumettre à ce contrôle peut justifier l'interdiction d'accès au site et/ou l'appel et recours aux forces de l'ordre.*

**Les demandes d'autorisations d'exercer sur la voie publique et/ ou d'agrément pour des palpations de sécurité (articles L.613-1 et 3 du code de la sécurité intérieure) devront être déposées en préfecture au moins 1 semaine avant l'évènement)**

### 14. Alerte

Moyen sonore d'information rapide des participants oui  non

    ► si oui de quel type (mégaphone, alarme...).....

### 15. Protection du périmètre

\*restriction/interdiction de stationnement/de circulation aux abords du site

    oui  non

    ► Si oui joindre l'arrêté du maire

\*installation d'un barrièrage afin de gérer les flux de publics      oui  non

\*installation d'obstacles pour prévenir l'action d'un véhicule-bélier oui  non

\*surveillance permanente des accès livraison avant et pendant la manifestation      oui  non

**Rappel : l'organisateur doit s'assurer de la protection du périmètre et de ses abords immédiats en fonction de l'analyse de vulnérabilité du rassemblement.**

### 16. Moyens de secours présents durant la manifestation (joindre un plan d'implantation des moyens de secours)

#### \*Poste de secours :

*Rappel : le dispositif prévisionnel de secours (DPS) doit être assuré par une association disposant d'un agrément de sécurité civile en cours de validité – Le DPS doit satisfaire aux dispositions du référentiel national.*

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à \_\_\_\_\_, le ..... / ..... / .....

Signature de l'organisateur :